



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to the high contrast and dark background.

07473

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Distr. RESTREINTE

UNIDO/EX/13

1 avril 1977

FRANCAIS

RAPPORT DE MISSION

EN

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE LAO ,

du 9 au 15 mars 1977

par

Raphaël Kabwa

Section des pays les moins développés
Division de la coordination des politiques

DISCUSSION DU PROGRAMME D'ASSISTANCE
AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT LES MOINS AVANCES .

id.77-1719

TABLE DES MATIERES

	Page
I. TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION	2
II. DEROULEMENT DE LA MISSION	2
1. Premier contact avec ESCAP	2
2. Entrevue avec le Bureau du PNUD	3
3. Première réunion au Ministère des affaires étrangères	4
4. Dernière séance de travail et arrêt des projets prioritaires	7
5. Contrepropositions du Gouvernement	8
6. Projets retenus parmi les propositions de l'ONUDI	10
7. Questions diverses	11
8. Echange des vues avec les Agences des Nations Unies s'occupant du programme d'assistance en RDPL A l'ESCAP, Bangkok	12
9. Conclusions	13
III. PERSONNES CONTACTEES	14

I. TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION

Discussion avec le Gouvernement lao du programme d'assistance préparé par l'ONUDI comme mesures spéciales en faveur des pays les moins développés.

II. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. Premier contact avec ESCAP

Ma mission en République démocratique populaire lao a été précédée par une visite de la Division Industrielle au sein de l'ESCAP à Bangkok afin de me renseigner sur les activités industrielles entreprises par l'ESCAP en République démocratique populaire lao (RDPL):

D'après mes entretiens avec les responsables de la Division Industrielle de l'ESCAP et avec un membre du Comité du Mékong, Dr. H. Khun, à part du projet régional de développement de la vallée du Mékong, projet qui intéresse la Thaïlande, le Kampuchea démocratique, le Viêt-nam et la RDPL, l'ESCAP n'a pas d'autres contacts avec ce dernier pays depuis l'avènement du nouveau régime au pouvoir à Vientiane en novembre 1975. Le Chef de la Division Industrielle, M. Abid Hussain, a estimé qu'on y verrait peut-être plus clair après ma mission en RDPL et a, par conséquent, suggéré que je m'arrête à Bangkok lors de mon retour de Vientiane pour un échange de vues.

2. Entrevue avec le Bureau du PNUD

Mercredi, le 9 mars 1977, M. Frédéric Lyons, Chargé des Programmes des Nations Unies en RDPL, m'a accordé son premier entretien au cours duquel nous avons passé en revue le programme d'assistance technique de l'ONUDI au pays (industrie du bois, outils agricoles, ponts préfabriqués en bois) et du BIT dans la production des céramiques au niveau artisanal. L'assistance technique que le BIT accorde à la RDPL dans la production des céramiques reviendrait éventuellement à l'ONUDI dès que les activités atteindront le niveau industriel.

M. Lyons m'a également laissé entendre que le Gouvernement de la RDPL s'intéressait à une assistance préparatoire à l'industrie textile. Il s'agirait d'une mission d'expert pendant deux mois afin de déterminer les types d'unités textiles à créer, les équipements nécessaires et de préparer le document de projet.

Sur le plan régional, le Gouvernement de la RDPL semble accorder peu d'intérêt aux projets régionaux à l'exception du projet de développement de la vallée du Mékong (barrage hydroélectrique, navigation, reclassement de la population ainsi que l'entretien et la réparation des bateaux). Ce renseignement corrobore les informations que la Division Industrielle et le Br. H. Kun du Comité du Mékong m'avaient données lors de mon escale au siège de l'ESCAP à Bangkok. Par exemple, bien que ayant été contactée la RDPL ne fait pas partie du grand projet régional de machines agricoles (Regional Network for Agricultural Machinery) intéressant 8 pays asiatiques et dont le siège est à Manila, Philippines.

Quant à l'objectif de ma mission, j'ai demandé si les autorités avaient des questions précises à soulever en rapport avec le portefeuille de propositions de projet préparé par l'ONUDI. M. Lyons m'a répondu que les Laotiens n'avaient apparemment pas de questions précises à poser. Le Ministère de l'Industrie avait plutôt le pressentiment que j'arriverais porteur d'une aide financière pour les

assister à réaliser leurs projets industriels et que j'aurais des idées précises à leur soumettre pour les aider à résoudre les problèmes de sous-développement et d'enclavement dont souffre la RDPL. Le Ministère s'attendait même à ce qu'avant mon retour à Vienne je l'aide à formuler et préparer les documents de projets retenus pour financement.

Dans ma réponse j'ai indiqué que les propositions de projet élaborées par l'ONUDI sur la base des informations disponibles et souvent insuffisantes et dont certaines d'entre elles avaient été conçues de toute pièce à partir de zéro, n'avaient qu'un caractère indicatif. Il appartient au Gouvernement de la RDPL de les étudier en tenant compte de ses priorités. Après l'arrêt des options, toutes les sources resteraient à explorer, le Chiffre indicatif de planification, les Services Industriels spéciaux, les Contributions volontaires à l'ONUDI, le Programme Ordinaire et même l'aide bilatérale. A ce dernier point, j'ai ajouté que l'ONUDI avait déjà engagé des contacts avec les pays donateurs afin de trouver des sources supplémentaires pour financer les projets retenus par un certain nombre de pays les moins développés. Elle reste disposée à poursuivre ces contacts en faveur de la RDPL sans toutefois pouvoir en garantir le succès. Dans ce domaine, l'ONUDI mène action parallèle à celle du PNUD sur le plan local, a dit M. Lyons.

3. Première réunion au Ministère des affaires étrangères

Durant cette réunion, à laquelle assistaient les délégués des Ministères du Plan et de l'Industrie, j'ai préalablement dissipé les faux espoirs que les autorités de la RDPL avaient en moi comme étant porteur d'une bonne nouvelle d'aide financière afin d'assister le Gouvernement de la RDPL dans la réalisation de son programme d'industrialisation du pays. J'ai précisé que ma visite avait pour objectif de discuter avec les responsables du Gouvernement des propositions de projet préparées par l'ONUDI comme mesures spéciales d'assistance en faveur des pays les moins développés.

Lors de la Conférence de Lima, ai-je poursuivi, les délégations présentes au Pérou ont déclaré que les pays en voie de développement les moins avancés, enclavés ou insulaires ont à résoudre une série de problèmes qui appellent des

mesures spéciales si l'on veut qu'ils atteignent un niveau acceptable de développement économique. La Conférence a demandé que les autres pays, les organisations internationales mobilisent un volume plus important de ressources pour aider ce groupe de pays à résoudre les problèmes de développement économique auxquels ils sont confrontés. La Conférence a également demandé que les mesures appropriées soient prises pour mettre sur pied, au niveau du Secrétariat, un mécanisme devant s'occuper des problèmes propres aux pays les moins avancés. Comme une conséquence directe de la recommandation de Lima, le Directeur exécutif a créé au sein du Secrétariat la Section des pays les moins avancés dont le rôle consiste à prêter son assistance dans la formulation des politiques et le développement des projets destinés à accroître l'assistance technique aux pays les moins avancés.

Comme première étape, la Section, avec l'assistance des services spécialisés du siège, a préparé une enveloppe de proposition de projet comme mesures spéciales d'assistance aux pays en développement les moins avancés, y compris la RDPL. Ces propositions de projet ont été élaborées sur la base des informations disponibles et souvent insuffisantes et certaines d'entre elles avaient même été conçues de toute pièce à partir de zéro tout en gardant à l'esprit le contexte spécifique des pays concernés. Il appartient donc au Gouvernement de la RDPL de les étudier en tenant compte de ses besoins réels. Il peut les modifier, en substituer une partie par d'autres qui lui tiennent à coeur, garder ou rejeter tout le paquet.

Quant aux possibilités de financement des projets retenus, toutes les sources de financement, le Chiffre indicatif de planification, les Services industriels spéciaux, les Contributions volontaires de l'ONUDI, le Programme ordinaire, sans oublier l'aide bilatérale, restent à explorer. Concernant l'aide bilatérale, j'ai souligné que l'ONUDI s'emploierait à présenter les projets retenus aux donateurs éventuels sans toutefois en garantir le succès. Cependant pour prouver que les contacts que ferait l'ONUDI pour trouver des donateurs n'étaient pas un pas dans l'inconnue, j'ai étayé les efforts de l'ONUDI dans ce domaine par quelques exemples concrets des résultats déjà atteints pour la RDPL. Il s'agit de:

- Etude de viabilité d'une briqueterie réalisée avec l'aide des contributions volontaires chinoise;
- Projet d'implantation d'une briqueterie approuvé au titre des contributions volontaires chinoises mais dont les travaux sur le chantier restent subordonnés à la confirmation par le Gouvernement de la RDPL de prendre en charge les dépenses locales;
- Etude de production des ponts préfabriqués en bois et le retour prochain de l'expert de l'ONUDI pour monter le premier prototype ; (Selon les renseignements recueillis au Bureau du PNUD le Gouvernement cherche des fonds pour produire ces ponts en série.)
- Fourniture par le Gouvernement autrichien, par l'entremise de la CARITAS, de l'équipement de Déshydratation de sel pour une valeur de \$ 300.000.

Quant à la formulation et la préparation des documents de projet j'ai signalé qu'au cas où l'expertise disponible sur place s'avérait insuffisante, l'ONUDI envisagerait d'envoyer un technicien du siège, et à son défaut, de recruter des consultants à court terme au titre de ses maigres ressources disponibles afin d'aider le Gouvernement à formuler et préparer les documents des projets retenus.

Après mon exposé, M. Oudone Voratanouvong, Adjoint au Chef du Département des Organisations Internationales, a exprimé sa satisfaction au sujet de ma visite et les clarifications apportées. La RDPL, a poursuivi M. Oudone, vient de sortir d'une longue guerre qui a laissé destruction. L'aide que le pays recevait de l'étranger pour soutenir sa monnaie a été retirée. Les Nations Unies ont maintenant classé la RDPL parmi les pays les plus pauvres du monde; son Gouvernement l'accepte. Ce dernier, a déjà entrepris un programme de reconstruction en mettant l'accent sur les secteurs les plus productifs afin de rendre le pays autosuffisant. La RDPL reste ouvert à l'assistance internationale. Pour les questions de détails, M. Oudone a chargé M. Phimmaha, Directeur adjoint de l'Industrie et de l'Artisanat, d'étudier avec moi, les propositions de l'ONUDI ainsi que les contrepropositions du Gouvernement de la RDPL. Le Directeur adjoint de l'Industrie, étant occupé par un séminaire pendant les deux jours suivants, a remis à lundi, le 14 mars, la première séance de travail. Entretemps, il a proposé des visites sur les chantiers des projets de l'ONUDI.

Avant de lever la séance j'ai parlé de l'organisation d'un séminaire sur l'assistance bilatérale et multilatérale à Vienne durant le mois d'octobre prochain dont les frais de participation d'un délégué de chaque pays en voie de développement le moins avancé seraient supportés par l'ONUDI. M Oudone a indiqué que Vienne était trop loin et qu'on reviendrait à la question du séminaire après la réalisation des projets en voie d'examen. Constatant que le Ministre semblait plutôt s'intéresser aux réalisations concrètes qu'aux discours durant les réunions, j'ai jugé superflu de lui parler des conclusions de notre dernière réunion du Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'industrialisation organisée à Vienne du 15 au 24 novembre 1976. *)

4. Dernière séance de travail et arrêt des projets prioritaires

Lundi, le 14 mars, la séance de travail a eu lieu comme prévu sous la présidence de M. Thongsak Vongkham, Directeur de l'Industrie et de l'Artisanat. Avant d'examiner individuellement les propositions de projet de l'ONUDI et les contrepropositions de projet du Gouvernement lao, M. Vongkham m'a d'abord informé que sur le plan politique, le Gouvernement de la RDPL avait opté pour l'idéologie du marxisme léniniste et la répartition équitable des revenus parmi la population.

Sur le plan économique, a poursuivi le Directeur de l'Industrie et de l'Artisanat, la RDPL met l'accent sur le développement de l'agriculture, les agro-industries, la réhabilitation des industries pour en faire une base de développement pour l'avenir, la formation des techniciens nationaux pour exploiter les ressources naturelles disponibles.

M. Vongkham a fait remarquer qu'après la guerre de libération, il y a un an, le Gouvernement avait connu des problèmes pour faire démarrer son économie. Le Gouvernement compte sur l'aide des pays amis, aide qui parfois n'est pas

*) Au cours d'un déjeuner de travail offert par le Représentant résident la veille de mon départ de Vientiane, M. Oudone m'a informé qu'il avait tout même soumis au Ministre de l'Industrie la question de participation d'un représentant de la RDPL à la réunion sur l'assistance technique tant bilatérale que multilatérale mentionnée ci-dessus. Le Ministre de l'Industrie est d'accord à ce que la RDPL soit représentée à la réunion prévue à condition que l'ONUDI accepte de supporter les frais de participation de deux représentants.

adaptée aux objectifs du pays. La RDPL, a indiqué M. Vongkham, bénéficie non seulement de l'aide en provenance des pays socialistes, mais aussi d'autres pays amis et des organisations internationales.

Avant d'aborder l'examen des projets spécifiques, le Directeur de l'Industrie m'a demandé la contribution que l'ONUDI peut apporter aux efforts du Gouvernement de la RDPL à la lumière du tableau qu'il venait de me brosser. Je lui ai répondu que l'ONUDI dispose des moyens techniques d'aider la RDPL au développement de l'agro-industrie, à la réhabilitation des usines existantes et au perfectionnement des techniciens nationaux.

Quant à la question de formation M. Vongkham a souligné que le RPDL avait besoin d'une assistance au perfectionnement des techniciens. Etant donné la pénurie de ces derniers, la RDPL a également besoin d'une aide à la formation aboutissant à la collation des titres académiques. J'ai répondu que ce dernier domaine relève de l'UNESCO, du Gouvernement lui-même ou de l'aide bilatérale.

S'agissant des moyens financiers, j'ai expliqué au Directeur de l'Industrie les différentes sources de financement dont dispose l'ONUDI pour aider les pays les plus pauvres, mais en insistant sur les contacts qu'a déjà entrepris l'ONUDI pour trouver de nouvelles sources de fonds sans pour autant lui en assurer la garantie d'aboutissement.

M. Vongkham a ensuite passé la parole à son assistant M. Phimmaha pour qu'il me soumette les projets prioritaires du Gouvernement.

5. Contrepropositions du Gouvernement

a) Fourniture d'équipements supplémentaires au projet de production d'outils agricoles

Etant donné que ce projet bénéficie actuellement de l'assistance du PNUD/ONUDI et que la poursuite de ses activités pendant trois ans figure parmi les propositions de programme du PNUD, j'ai suggéré de poursuivre cette assistance. Pour tous les autres équipements nécessaires au projet et dont la fourniture ne serait pas assurée par le budget du projet, j'ai suggéré d'en soumettre la liste et les spécifications techniques à l'ONUDI pour considération.

- b) Renforcement du projet intégré de l'utilisation du bois par la fourniture d'une scierie, un four à sécher le bois, un équipement de production ainsi que les bâtiments

Ce projet bénéficie de l'assistance technique PNUD/ONUDI et son extension pendant trois ans figure parmi les propositions du PNUD. D'autre part, le Chargé des programmes des Nations Unies en RDPL, M.F. Lyons a précisé qu'une unité de production serait fournie par le PNUD et que les négociations avec le Japon étaient en cours en vue de la fourniture d'une deuxième unité de production.

Conclusion: Il a été recommandé de réexaminer le cas en profondeur et de soumettre éventuellement à l'ONUDI la liste et les spécifications techniques des équipements qui ne seraient pas couverts par l'assistance du PNUD et du Japon.

- c) Extension de l'usine des contreplaqués en bois par la fourniture d'un four de séchage et d'une unité de production des panneaux agglomérés

Il a été recommandé d'attendre les conclusions de la firme tchécoslovaque POLYTECHNA dont l'équipe de six techniciens était attendue le 16 mars à Vientiane pour étudier ce secteur.

- d) Implantation d'une cimenterie en RDPL pour un coût de \$EU 32 millions

La réalisation du projet est prévue pour une durée de 4 ans, en deux phases:

Phase I: Analyses calcaires et fourniture d'équipement d'analyse pour un montant de \$EU 800.000

Phase II: Implantation de la cimenterie consistant en érection des bâtiments et fournitures ainsi que l'installation du matériel de production.

L'étude de viabilité de ce projet a été réalisée par la Banque Asiatique de Développement et son rapport final sera prêt dans un mois.

En réponse, j'ai exprimé des doutes que l'ONUDI ne puisse trouver un donateur de \$EU 32 millions nécessaires à la réalisation du projet. Toutefois, j'ai précisé que par l'entremise de son "Investment Cooperative Programme Office-World Bank/UNIDO Cooperative Programme" l'ONUDI pourrait aider la RDPL à trouver un investisseur. En cas de succès, l'investisseur potentiel devrait négocier l'opération avec le Gouvernement de la RDPL en tenant compte de son code d'investissements.

Le représentant du Bureau du PNUD, M. Lyons a ajouté qu'il faudrait préalablement demander à la Banque Asiatique de Développement, réalisatrice de l'étude de viabilité, de passer à la phase de l'investissement et de ne contacter l'ONUDI qu'au cas où les démarches auprès de cette Banque n'aboutiraient pas.

Conclusion: Le Gouvernement de la RDPL a retenu la deuxième suggestion.

e) Exploration des mines anthracite de charbon

Ce projet a été immédiatement retiré parce qu'il échappe à la compétence de l'ONUDI.

6. Projets retenus parmi les propositions de l'ONUDI

- a) Création d'un centre communautaire pilote de transformation des denrées alimentaires (la RDPL voudrait obtenir plus de précisions)
- b) Création d'un laboratoire d'essai et de contrôle des denrées alimentaires
- c) Développement de la conservation du bois d'oeuvre dans les zones rurales grâce à l'utilisation d'un cylindre mobile pour l'imprégnation sous pression
- d) Création d'une imprimerie pilote
- e) Création d'ateliers normalisés
- f) Le Gouvernement lao enfin a exprimé la nécessité d'obtenir des bourses de perfectionnement et aimerait connaître les possibilités qu'offre l'ONUDI.

J'ai répondu que pour les stages de formation dont les domaines de perfectionnement cadrent avec les objectifs des projets opérationnels CIP, il faudrait utiliser l'élément "bourses" prévu dans les documents de projet respectifs. Pour les autres, il faudrait avoir recours au Programme ordinaire de l'ONUDI et le Programme SIS.

Le Directeur de l'Industrie a ensuite déclaré que tous les projets retenus au cours de la réunion seraient soumis au Bureau Politique pour avis. Les projets qui seront définitivement retenus par le Bureau Politique feront l'objet d'une requête officielle à l'ONUDI par l'entremise du Représentant Résident du PNUD à Vientiane.

7. Questions diverses

Outre les discussions du portefeuille de projets, la question du recrutement ainsi que le projet de l'implantation d'une briqueterie ont été évoqués au cours de la réunion avec le Directeur de l'Industrie.

En ce qui concerne le recrutement des experts internationaux j'ai mentionné que l'ONUDI restait disposée à faire son possible pour donner satisfaction au Gouvernement lao. De sa part, le Gouvernement lao devrait prendre, dans les meilleurs délais, la décision sur les candidatures d'experts qui lui sont soumises afin de nous faciliter la tâche.

Le Directeur de l'Industrie a répondu que le Gouvernement lao souhaiterait voir les postes d'experts occupés par les techniciens en provenance des pays socialistes. Cependant le Gouvernement n'a pas jugé bon de mettre par écrit ses desiderata en cette matière étant donné qu'à sa connaissance l'ONUDI recrute ses experts sur le plan international sans faire aucune distinction des régimes politiques des états concernés.

J'ai répondu que le Gouvernement était libre d'émettre des préférences quant à l'origine des experts à recruter, mais il faut qu'il spécifie clairement ses préférences pour qu'on essaye de lui donner satisfaction. Sinon, on reste dans un cercle vicieux.

Quant à l'implantation de la briqueterie dont le financement a été approuvé par l'ONUDI au titre des contributions volontaires chinoises mais dont le démarrage des travaux sur le chantier reste subordonné à la confirmation par le Gouvernement lao de supporter les dépenses locales, le Directeur de l'Industrie a répondu que le Gouvernement avait encore à résoudre les problèmes touchant les dépenses locales, les débouchés des briques à produire ainsi que les réseaux routiers.

J'ai répondu que le Gouvernement devrait quand même informer l'ONUDI des problèmes préalables à résoudre sur le plan local avant l'implantation de la briqueterie. Si ces problèmes ne peuvent pas trouver des solutions appropriées dans l'immédiat, il y aura lieu de remettre l'exécution du projet à plus tard afin qu'entretiens les fonds ainsi bloqués puissent être utilisés à d'autres fins.

Le Directeur de l'Industrie a promis d'évoquer les deux points mentionnés ci-dessus au cours des réunions des instances supérieures.

3. Echange des vues avec les Agences des Nations Unies s'occupant du programme d'assistance en RDPL à l'ESCAP, Bangkok

En route pour Vienne, j'ai fait escale à Bangkok, Thaïlande, pour informer la Division Industrielle, au sein de l'ESCAP, des résultats de mes discussions à Vientiane. M. Abid Haussain, a apprécié la visite et exprimé le désir de maintenir le contact entre l'ONUDI et l'ESCAP pour ce qui concerne la suite à donner aux projets retenus par le Gouvernement de la RDPL.

Durant mon séjour à Bangkok la Division Industrielle a arrangé une réunion avec la Division du Commerce International qui a mis au point un programme d'assistance en faveur des pays les moins avancés, enclavés et insulaires. Après les avoir informés de l'objectif et des résultats de ma mission en RDPL, j'ai indiqué que ma visite à la Division du Commerce International revêtait un caractère informatif. Mon but était de connaître les activités entreprises par cette Division afin de dégager les domaines de coopération et ainsi d'éviter les doubles emplois.

La Division m'a informé qu'elle assistait les pays les moins avancés de la région à:

- développer leur commerce international
- lancer des industries d'amorçage
- établir les facilités de transit et de transport
- promouvoir l'exportation
- localiser les marchés
- déterminer les produits à fabriquer en mettant l'accent sur les produits qui représentent une plus grande valeur sous un volume réduit afin d'éviter les frais élevés de transport et de transit
- promouvoir le marché et le transport internationaux

Quant au Laos, la Division aide ce pays à faciliter le transport des produits à destination de la RDPL dans les ports à Bangkok, ainsi qu'à améliorer les possibilités de transit des marchandises entre Bangkok et Vientiane.

9. Conclusions

Ma mission en RDPL a été très fructueuse, Elle m'a permis de connaître les besoins et priorités du Gouvernement de la RDPL en matière de l'assistance technique.

Au cours de mes discussions avec les responsables de la RDPL j'ai pu déduire qu'en ce qui concerne l'assistance technique le Gouvernement préfère, dans la mesure du possible, les équipements, les industries clés en mains, des crédits sous forme de don, pour réaliser ses projets ainsi que la possibilité de formation des nationaux à tous les niveaux. Etant donné les besoins accrus d'assistance en RDPL dans ses efforts de reconstruction de son économie après une longue guerre de libération, je recommande que l'ONUDI entreprenne les démarches préliminaires pour trouver les sources de financement des projets retenus au titre de son développement industriel.

III. PERSONNES CONTACTEES

PNUD, Vientiane

- M. R. Reifenrath, Représentant résident du PNUD en RPDL
- M. F. Lyons, Chargé du Programme des Nations Unies en RPDL

Gouvernement lao, Vientiane

- Première Réunion:

M. Oudone Voratanouvong, Adjoint au Chef du Département des Organisations Internationales, Ministère des Affaires Etrangères

M. Bounthong Vongsaly, Chef adjoint du Service des Affaires Economiques et Sociales, Département des Organisations Internationales, Ministère des Affaires Etrangères

M. Soukhala, Chef du Bureau des Affaires Economiques Département des Organisations Internationales Ministère des Affaires Etrangères

M. Bounleuang Chindavona, Ministère du Plan et de la Coopération

M. Phimmaha Panyanouvong, Direction de l'Industrie et de l'Artisanat, Division de la Planification, Ministère de l'Industrie et du Commerce

Deuxième et dernière séance de travail:

M. Thongsauk Vongkham, Directeur de l'Industrie et de l'Artisanat

M. Phimmaha Panyanouvong, Direction de l'Industrie et de l'Artisanat, Division de la Planification, Ministère de l'Industrie et du Commerce

M. Maligna Saignavong, Division des Affaires Economiques et Sociales, Département des Organisations Internationales, Ministère des Affaires Etrangères

ESCAP, Division Industrielle, Bangkok

- M. Abid Hussain, Chef de la Division
- M. Luong-the Sieu, Conseiller Regional
- M. Haq, Conseiller Regional
- M. H.G.R. Reddy, Conseiller Industriel Régional

Comité du Mékong

M. H. Kun, Bureau du Comité du Mékong

Division du Commerce International - M. Prok Amranand, Chef de Division

M. Lars Romberg, Chef de projet d'assistance
aux pays les moins développés et enclavés en
Asie

M. S.P. Upadhyay, Chef .a.i. Unité des pays
en développement les moins avancés, enclavés
et insulaires

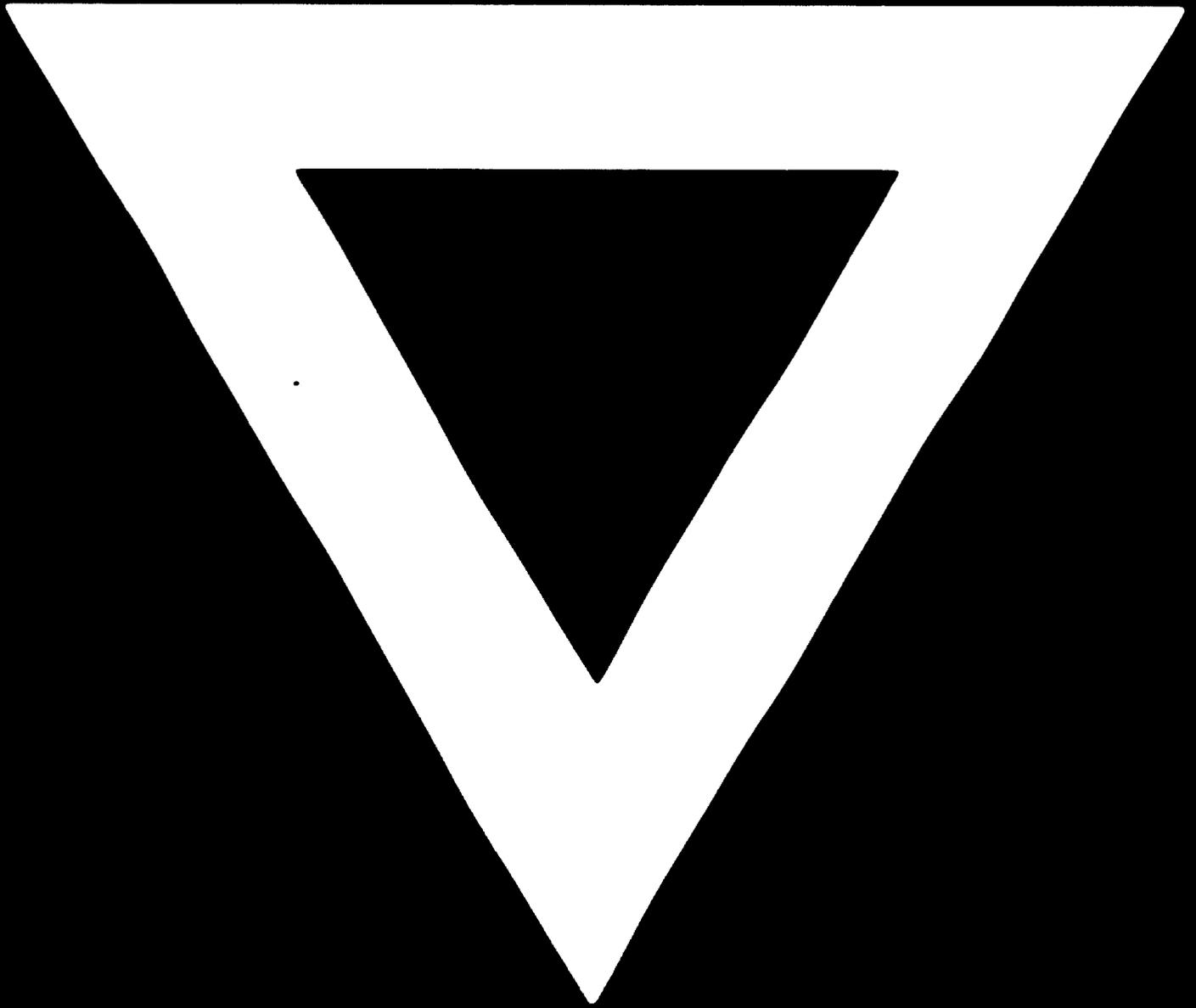
Experts présents en RDPL

M. Lennart, Chef de projet, Production
d'outils agricoles

M. Boretti, Chef de projet, Utilisation
Intégrée du bois



G-348



77. 10. 10